



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rouen le 15 septembre 2025

AGISSONS POUR MIEUX RESPIRER : LES ÉCOGESTES AU QUOTIDIEN

Réduire la pollution de l'air passe aussi par des gestes simples à intégrer dans les habitudes quotidiennes. Dans le cadre du Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) de la Vallée de la Seine, la DREAL Normandie mène plusieurs actions pour sensibiliser le public sur la qualité de l'air. Aujourd'hui sont proposés deux articles pratiques, un spot radio et un visuel, sous trois formats, pour guider chacun dans la mise en œuvre d'écogestes liés aux transports et au chauffage.

Écogestes transport : penser ses déplacements pour un air plus sain

Les transports sont l'une des principales sources de pollution de l'air, notamment en milieu urbain. Les véhicules thermiques émettent des oxydes d'azote (NOx), des particules fines (PM2.5) et d'autres polluants nocifs pour la santé. Adopter des écogestes simples au quotidien peut faire toute la différence :

- **Privilégiez les modes actifs** : marche, vélo ou trottinette pour les trajets courts
- **Optez pour les transports en commun** : bus, tramway ou train, moins polluants et souvent plus rapides
- **Pratiquez le covoiturage** : pour réduire le nombre de voitures sur la route et les émissions de polluants
- **Envisagez des alternatives** : véhicules moins polluants ou électriques, avec des aides à l'achat disponibles

Pour en savoir plus, consultez l'article dédié sur le site de la DREAL Normandie :
« Agissons sur le transport pour mieux respirer ».

**Cabinet du préfet
Service régional et départemental
de la communication interministérielle**

Tél : 02 32 76 50 14
Mél : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr

7, place de la Madeleine
76036 ROUEN Cedex

Écogestes chauffage : anticiper les bonnes pratiques pour préserver l'air

En hiver, le chauffage contribue de manière significative à la pollution de l'air. Selon le mode de chauffage utilisé, des émissions de particules fines et d'autres polluants sont libérées. Voici quelques gestes à intégrer selon le type de chauffage utilisé :

- **Pour tous : isolez votre logement (combles, murs, fenêtres)**
- **Poêle ou insert** : remplacez votre appareil de plus de 15 ans par un dispositif plus performant et adoptez les bonnes pratiques pour le chauffage au bois
- **Cheminée ouverte** : évitez les « flambées plaisir »
- **Chaudière à gaz ou fioul** : privilégiez les appareils à très haute performance énergétique

Pour plus de détails, découvrez l'article complet sur le site de la DREAL Normandie : « Agissons sur notre chauffage pour mieux respirer ».

Retrouvez les articles et l'ensemble des éléments de la campagne 'Agissons pour mieux respirer' sur le site de la DREAL Normandie : [Promouvoir les écogestes](#)

Cabinet du préfet
Service régional et départemental
de la communication interministérielle

Tél : 02 32 76 50 14
Mél : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr

7, place de la Madeleine
76036 ROUEN Cedex